



Prêt pour l'achat d'une caravane



Il concerne les familles dont la résidence principale est une caravane.

C'est un **prêt sans intérêt** pour **remplacer une caravane** existante compte tenu :

- de sa vétusté et / ou insalubrité
- ou de son exigüité par rapport à la composition de la famille



Bénéficiaires	Les familles dont la résidence principale est une caravane.
Conditions d'attribution	Conditions générales à apprécier à la date de réception du dossier à la CAF. Un contrôle sur place, a priori, est effectué pour vérifier si l'achat est justifié en fonction des critères définis.
Montant de l'aide	8 000 € maximum
Paiement	Au fournisseur après production du contrat de prêt, de la facture et du certificat de cession d'un véhicule.

